

14 juillet 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, mardi le 14 juillet 2026 à 18 h 30, à laquelle :

Sont présents :

Christine Morin

Réal Champagne Stéphane Touzin

Lynda Perreault Alain Prévost

Formant quorum sous la vice-présidence de : M. Sylvain Denis

Autre présence: Susie Trudel, directrice

Absence : Marc Girard

Veuillez noter que le conseil s'est réuni en caucus privé de 18h15 à 18h30.

Informations :

Sylvain Denis souhaite la bienvenue à tous.

2026-07-067

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 30 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Informations :

Période de questions de l'assistance

-Aucune assistance

Informations :

Demande verbale : permis émis

-Serge Plante, Laniel, refaire une galerie fermée

-Yves Bouthillette, lac Kipawa, rénovation de la remise existante avec dortoir

2026-07-068

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2026

Il est proposé par Alain Prévost

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

2026-07-069

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Stéphane Touzin

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de juin 2026 au montant de 47 329.29\$.

2026-07-070

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 11 344.21\$ pour la période du 1^{er} au 14 juillet 2026.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 16 juillet 2026

Susie Trudel, directrice générale

2026-07-071

Échelle salariale et modalités de rémunération

Considérant qu'un employé municipal a soumis une demande d'augmentation salariale effective au 1er août 2026 ;

Considérant que cet employé est au service de la municipalité depuis 2018 ;

Considérant que, depuis 2024, il occupe le poste de responsable des travaux publics ;

Considérant que la directrice générale et le président du conseil ont élaboré une nouvelle échelle salariale ;

Il est proposé par Lynda Perreault

Et résolu unanimement :

-Que le conseil municipal entérine l'échelle salariale proposée ;

-Que l'employé concerné soit intégré à l'échelon 3 de cette échelle, à compter du 1er août 2026 ;

-Que le conseil approuve également les modalités de rémunération applicables pour les appels effectués en dehors des heures régulières de travail.

Informations :

Suivi – Installation septique non conforme d’une pourvoirie

La directrice générale présente un résumé des échanges récents avec les responsables de la pourvoirie ainsi qu’avec le ministère de l’Environnement concernant la non-conformité de l’installation septique.

Le conseil municipal recommande à la directrice générale d’effectuer un suivi mensuel auprès des parties concernées afin d’assurer la progression du dossier.

2026-07-072

Demande de lettre d’appui du Centre de femmes du Témiscamingue

Il est proposé par Alain Prévost

Et résolu unanimement

Que le conseil est d’accord pour appuyer la démarche du Centre de femmes du Témiscamingue avec leur projet « Déprogrammer : quand les stéréotypes écrivent nos vies à notre place ».

Informations :

Suivi de dossier : la Kabane rose

La Kabane rose a été déménagée le 6 juillet dernier par la propriétaire tel que demandé par le conseil.

2026-07-073

Location du bâtiment d’accueil

Considérant que le bâtiment d’accueil est offert en location depuis le 1er juin 2026 ;

Considérant qu’aucune offre sérieuse n’a été reçue à ce jour ;

Il est proposé par Lynda Perreault,

Et résolu unanimement :

Que le conseil municipal mandate la directrice générale pour contacter un agent immobilier spécialisé en location commerciale afin d’explorer les possibilités de location du bâtiment d’accueil ;

Que la directrice générale vérifie auprès de l’agent immobilier les modalités et le pourcentage de commission applicable à ce type de location.

Informations :

Un des employés municipaux a informé la directrice qu’il serait intéressé à faire quelques heures pour vérifier que les propriétaires de bateaux lavent leurs embarcations à notre station de lavage. Le conseil est d’accord.

Information – Infraction à la bande riveraine

- La directrice générale informe le conseil qu'une infraction majeure à la réglementation sur la protection de la bande riveraine a été constatée sur une propriété appartenant à un citoyen de la municipalité.
- Une rencontre a eu lieu avec le citoyen concerné. Des photographies documentant les infractions ont été prises.
- La MRC a été avisée de la situation. Celle-ci précise que, depuis 2022, la gestion de ce type d'infraction relève désormais du ministère de l'Environnement.
- Il est mentionné que de lourdes amendes peuvent être imposées en cas de non-respect de la réglementation.
- Le dossier complet, incluant les preuves recueillies, sera transmis au ministère de l'Environnement pour suivi et traitement approprié.

Informations :

Surveillance de la bande riveraine – Utilisation de drones

- Un membre du conseil informe que la municipalité de Duhamel-Ouest a récemment retenu les services d'une entreprise spécialisée pour effectuer une captation aérienne par drone de l'ensemble de leur bande riveraine.
- Cette démarche permet à la municipalité de disposer d'une preuve visuelle complète, facilitant la gestion et le suivi des infractions potentielles.
- Le conseil mandate la directrice générale pour recueillir davantage d'informations auprès de la municipalité de Duhamel-Ouest concernant les modalités, les coûts et les avantages de ce service.
- Un rapport sera présenté au conseil lors d'une prochaine séance.

Informations :

Un conseiller suggère d'informer nos citoyens par le biais de l'info-journal que les infractions en bande riveraine sont maintenant sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et que de lourdes amendes peuvent être imposées.

Informations :

Demande d'installation d'une thermopompe – Bureau et salle municipale

- La directrice générale informe le conseil que la température dans le bureau municipal est très élevée depuis quelques semaines, en raison de l'absence de système de ventilation adéquat.
- Elle propose l'installation d'une thermopompe permettant à la fois le chauffage et la climatisation pour le bureau et la salle municipale.
- Le conseil donne son accord pour que la directrice générale procède à la recherche de prix et de subventions potentielles, notamment auprès d'Hydro-Québec.
- Le dossier sera réexaminé lors d'une prochaine séance, à la lumière des informations recueillies.

Informations :

Tel que demandé par le conseil lors de notre dernière rencontre, une lettre a été acheminée au responsable de nos relais écocentre pour une vigilance plus accrue pour le tri des matériaux dans les conteneurs.

Informations :

Entretien des accotements – Fauchage estival

- La directrice générale informe le conseil que la personne responsable du fauchage des accotements des chemins municipaux durant la période estivale n'offre plus ce service.
- Le conseil mandate la directrice générale afin d'obtenir des soumissions auprès d'autres entrepreneurs pour assurer la continuité de l'entretien.
- Un suivi sera présenté au conseil dès que les informations sur les prix et la disponibilité des entrepreneurs auront été recueillies.

Informations :

La directrice informe le conseil qu'elle a reçu un cadeau de la part d'un citoyen d'une valeur de 20\$.

Période de questions de l'assistance

Aucune assistance

Informations :

Prochaine réunion : mardi le 25 août 2026 à **18 h 30**

2026-07-074

Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Alain Prévost

et résolu unanimement

De lever l'assemblée, il est 19.15

Sylvain Denis, vice-président

Susie Trudel, dg